

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 57 (1969)

Heft: 101

Artikel: Tessin : décision sur le suffrage

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-272401>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHEZ NOUS ET A L'ETRANGER

ELECTIONS en pays genevois et vaudois

Genève: élection des 100 députés au Grand Conseil les 18 et 19 octobre

Les sept partis présentent des candidates dont nous vous donnons les noms ci-dessous. Nos lecteurs auront à cœur de choisir parmi elles les représentantes qui leur paraissent les plus capables d'être leurs porte-parole au sein du Grand Conseil.

LISTE 1: ALLIANCE DES INDEPENDANTS

DELARUE Madeleine
FLOTTRON Raymond, secrétaire
JACOMET Ida, employée de commerce
MEISSNER Charlotte, secrétaire de direction
WALK Micheline, physiothérapeute

LISTE 2: PARTI RADICAL

GIRARDIN Lise, députée, cons. administratif de la ville de Genève
HOFFMANN Marianne, secrétaire
JOVIGNOT Geneviève, députée
STUSSI Elisabeth, députée

LISTE 3: PARTI SOCIALISTE

BOCQUET Madeleine, maîtresse de couture
CHRISTINAT Amélie, conseillère municipale, ville de Clermont
CLERO Yvette, étudiante en sciences sociales
DAMIEN Jacqueline, artiste dramatique
GENEVAY Janine, employée à l'Hôpital cantonal
MAIRE Ginette, pédicure
MUELLER Silka, députée
POUGATZ Yvette, employée de bureau

LISTE 4: PARTI DU TRAVAIL

ELIA Suzanne, ménagère
JOHNER Liliane, ménagère
JORDAR Violette, ouvrière d'usine, conseillère municipale
MONTAVON Rose, employée de bureau
ODERMATT Thérèse, comptable
WILLEMER Jacqueline, députée
ZURBRÜGGL Jacqueline, députée

Voyages à Bangkok

Les personnes désireuses de se joindre en qualité de visiteurs à la délégation suisse se rendant à Bangkok du 27 janvier au 16 février 1970 pour le Congrès triennal du Conseil International des femmes peuvent demander les prospectus à l'Alliance de sociétés féminines suisses, Mainaustrasse 12, 8008 Zurich, jusqu'au 31 octobre 1969.

L'enfant et les préjugés

par Otto Klineberg

Pearl Buck, la célèbre romancière, qui a vécu plusieurs années en Chine, relate un incident qui s'est produit chez elle à Shanghai. Sa fille cadette l'appela pour lui dire qu'une dame désirait la voir : « Est-ce une Chinoise ou une Américaine ? » demanda P. Buck. « Je ne sais pas, maman, je ne lui ai pas demandé ». Dans un contexte où les différences physiques ou raciales ne sont pas importantes, elles peuvent tout simplement passer inaperçues. L'enfant aurait probablement pu décrire les traits de la visiteuse, mais elle n'avait pas appris à les classer d'une manière traditionnelle. La visiteuse, pour elle, était un individu, et pas nécessairement un membre d'un groupe ethnique.

Blanc ou noir ?

Une mère américaine, habitant dans la banlieue de New York, raconte une expérience encore plus frappante. Elle envoya son petit garçon de 4 ans au jardin d'enfants. Quelques jours après, le garçon revint chez lui, enthousiasmé par son nouvel ami, Johnny Jones. Il demanda à sa mère : « Est-ce que je peux amener Johnny à déjeuner un jour, et on pourrait jouer ensemble l'après-midi ? ». La mère le lui permit, mais sachant qu'il y avait

LISTE 5: PARTI INDÉPENDANT CHRÉTIEN-SOCIAL
BECK Marie-Laure, vice-prés. du PICS, députée
DELAUNAY Paulette
ÉCUVILLON Alice, sage-femme
EISENRING Françoise, licenciée en droit
GIROD Michelle, conseillère municipale
MAITRE Simone

LISTE 6: PARTI LIBÉRAL

AUBERT Aliette, assistante sociale, députée
BERNEY-REMOND André, membre du comité de l'Ass. libérale du Petit-Saconnex
BUDRY Germaine, secrétaire
CRAMER-VERNET Jacqueline, prés. de la com. féminine du parti
LOB Margaretha, guide officiel
DE LOES Gilberte, membre du comité de l'Ass. libérale de Cologny
MAGNIN-VICHET Janine, cons. municipale, Meyrin
MATILE Annette, députée
SCHERTENLEIB Marie, avocate
SCHÜMII Christiane, journaliste, secr. générale du parti
TURRETTINI-BATES Catherine, vice-prés. de l'Ass. libérale de Cologny

LISTE 7: VIGILANCE

GERBER Elisabeth, téléphoniste
KANOFF Suanne, commerçante
LUISET Suzanne, ménagère
OBERSON Thérèse, commerçante
SCHLUEP Simone, commerçante
TREYVAUD Gilberte, commerçante
WELLAUER Béatrice, assistante sociale

Elections communales vaudoises les 8 et 9 novembre

Utilité des politiciens amateurs

A l'approche des élections communales, les personnes qui auront accepté de faire acte de candidature rencontreront certainement des amis, parents ou connaissances qui, avec plus ou moins d'ironie, leur reprocheront de s'être embarqués sur la galère politique. Le professeur Jean-François Aubert, de l'Université de Neuchâtel, président du groupe libéral au Grand Conseil de son canton, pris récemment la défense des politiciens amateurs auxquels on reproche d'être incompétents, inefficaces et souvent inconstants. Il vaut la peine de citer quelques-uns de ses propos, tirés de la « Suisse libérale », mais valables pour les adhérents de tous les partis.

Vous êtes incompétents !

« Presque toutes les assemblées d'amateurs ont quelques experts de ceci ou de cela, on s'y partage le travail. Mais je plaide volontiers coupable. C'est vrai, nous sommes souvent incompétents. Seulement, même un incompétent rend des services. D'abord, il peut avoir des

idées justes que les compétents n'ont pas eues. C'est plus rare qu'on aimerait le penser, mais cela s'est vu. Ensuite, il oblige les gouvernements à s'expliquer clairement. Enfin, même si l'incompétent n'améliore pas les décisions, il y a quelque chance qu'il les comprenne, et c'est très important pour un Etat démocratique. Car l'activité d'un tel Etat n'est vraiment légitime que si un grand nombre de personnes la comprennent. »

Vous êtes inefficaces !

« Ici, je veux encore bien plaider coupable en mon nom personnel ; mais pas du tout pour l'ensemble des amateurs. Le poids des amateurs est énorme dans la politique de notre pays. Cette politique serait bien différente, en matière fiscale, par exemple, ou en matière économique, si elle ne dépendait que des fonctionnaires de l'administration et de ceux des syndicats. Les exemples où la volonté des amateurs, passée en force de loi, a été sciemment ignorée sont peu nombreux ; les détracteurs de notre régime citent presque toujours les mêmes. »

Vous êtes inconstants !

« Les problèmes évoluent. La tâche des hommes politiques n'est pas d'empêcher le changement, mais d'aménager les transitions et d'habituer les esprits à des solutions neuves que des techniciens seraient tentés d'imposer d'un coup. Ce qui fait souffrir, ce n'est pas de changer, c'est de changer brutalement. »

« Vous me permettrez enfin deux remarques, d'une solide banalité. Ceux qui disent qu'ils ne font pas de politique » se trompent. Ils en font, et de la pire espèce. Les uns, les plus nombreux, approuvent d'avance tout ce que fera le gouvernement. Ils accepteraient un dictateur. Les autres détestent à tel point le gouvernement qu'ils méprisent toute son œuvre... »

Enfin, si nous ne faisons pas de politique, d'autres la feront pour nous, et plus probablement contre nous. »

Elections vaudoises et genevoises

ALLEZ TOUTES VOTER ! Faites voter les membres de votre famille, vos amies, vos connaissances.

VOTEZ POUR LES CANDIDATES. Elles seront vos représentantes dans les conseils. Elles sont des vôtres, elles connaissent vos problèmes, vos désirs, elles soutiendront vos intérêts.

DÉPOSEZ UN BULLETIN VALABLE. Pour cela, apprenez à connaître le système en vigueur dans votre canton, dans votre commune : système de la représentation proportionnelle ou système majoritaire.

ASSISTEZ AUX ASSEMBLÉES DES PARTIS. Si vous ne l'avez pas fait, regretterez-le. Tous les partis, à la veille d'élections choisissent beaucoup les électrices. C'est le bon moment pour les hésitantes et les timides de s'introduire dans le monde politique.

un certain nombre d'enfants noirs dans cette école, elle demanda : « A propos, est-ce que Johnny est blanc ou noir ? » « Tu sais, maman, répondit l'enfant, j'ai oublié de regarder ! ». Jusqu'ici cette histoire est drôle et même charmante. Elle devient beaucoup plus sérieuse lorsque nous ajoutons la remarque suivante de l'enfant : « La prochaine fois, je regarderai ». Il a appris de sa mère, la personne la plus importante de son petit monde, qu'il était nécessaire de « regarder », de faire des distinctions, de « classer » son nouvel ami Johnny dans la catégorie à laquelle il « appartenait ».

Aucun enfant n'est né avec des attitudes ethnocentriques. Les psychologues discutent encore pour savoir si une attitude agressive, hostile est instinctive et inévitable chez les enfants, mais ils sont parfaitement d'accord pour dire que la forme particulière d'hostilité qui se traduit par une aversion pour les autres groupes ethniques n'est pas innée. L'enfant doit l'apprendre, parfois très jeune, parfois plus tard.

Les préjugés chez les très jeunes enfants

On ne la rencontre pas chez les très jeunes enfants. Une enquête a montré que la conscience de race peut se développer chez des enfants de 3 à 5 ans, mais pas toujours et pas nécessairement. Elle est souvent accompagnée ou suivie par une préférence pour son propre groupe ethnique, mais chez les très jeunes, on ne trouve que peu, ou pas d'hostilité. Quand l'enfant grandit, ce processus devient plus accentué et de plus en plus d'enfants rejoignent les rangs de ceux qu'on peut considérer comme ayant des préjugés. L'apprentissage des préjugés va de pair avec l'apprentissage global du savoir.

Les sources d'enseignement sont nombreuses. Dabord, et avant tout, bien sûr, les enfants adoptent l'attitude de leurs parents.

Parfois, cela se produit simplement et directement, quand on leur dit de ne pas jouer avec certains enfants, quand on leur défend d'aller chez eux. Quelquefois le processus est plus subtil, même inconscient, quand à table les parents dénigrent certains immigrants, ou quand on pose des questions insidieuses à propos de l'arrivée de nouveaux voisins. Un psychologue a noté que même lorsque l'enfant pouvait citer exactement les recommandations de ses parents, ces derniers niaient (avec une sincérité apparente) avoir jamais dit quoi que ce soit de tel et insistaient sur le fait que les enfants eux-mêmes avaient décidé de rester à l'écart de certains enfants. Les enquêtes ont cependant montré un rapport essentiel entre les attitudes « raciales » des parents et celles de leurs jeunes enfants.

(« L'Ecole des Parents », janvier 1969.)

TESSIN: décision sur le suffrage

Les 18 et 19 octobre, les Tessinois se rendront aux urnes pour se prononcer sur l'octroi du droit de vote aux femmes sur le plan communal et cantonal.

Tous les partis sont favorables au suffrage féminin, ce qui n'était pas le cas en 1966, lors de la dernière votation. Les observateurs avertis s'attendent à un « oui » probable.

ANGLETERRE

Vers l'égalité de salaire?

Mme Castle, ministre de l'Emploi et de la Productivité, a annoncé devant le congrès travailliste que le gouvernement allait déposer un projet de loi accordant l'égalité de salaire aux femmes pour un travail égal.

Cette loi prévoit l'établissement de l'égalité salariale entre hommes et femmes en l'espace de cinq ans.

FRAISSE & C°

TEINTURIERIE GENÈVE

Magasins :

Terreaux-du-Temple 20 Tél. 32 47 35
Rue Michel-du-Crest 2 Tél. 24 17 39
Boulevard Helvétique 21 Tél. 36 77 44

Magasin et usine : Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58

SERVICE A DOMICILE

GALERIE DE LA ROSE DES VENTS

1267 VICH (sortie de l'autoroute à Gland)

EXPOSITION DE DESSINS, PAPIERS COLLÉS ET GRAVURES de JEAN ARP

du 30 octobre au 19 décembre 1969



INSTITUT DE BEAUTÉ LYDIA DAÏNOW

Ecole d'esthéticiennes

Diplôme International Cidexco

Rue Pierre-Fatio 17

Genève

Tél. (022) 35 30 31

Membre de la FREC